



## Nouveau marché national de ménage

Sur la présentation du nouveau marché national de nettoyage des locaux, **FO** constate amèrement que la direction relaye ce sujet particulièrement sensible au beau milieu des questions diverses. S'agissant d'un fort sujet de mécontentement pour tous nos collègues, nous avons demandé que ce point soit débattu d'emblée et mis à l'ordre du jour.

Le marché national de nettoyage « négocié » à la baisse par le ministère avec la SAFEN/ONET ne permet absolument pas d'assurer des prestations décentes. **FO** dénonce les conditions de travail des salariés de la société ONET, qui sont à tort montrés du doigt.

Si la direction reconnaît être pieds et poings liés avec le nouveau marché, elle promet cependant des améliorations rapides et sensibles. **FO** jugera sur pièces. En l'état, notre organisation ne saurait se satisfaire de la position de la direction qui se borne à un signalement systématique des anomalies. Les problèmes sont connus et reconnus et ont déjà été dénoncés maintes fois ! Pour **FO**, il est urgent de trouver des solutions, quitte à faire payer des prestations de ménage supplémentaires par les directions locales.

La revendication de **FO** est claire : un ménage fait correctement dans tout le département afin de permettre aux agents d'exercer leurs missions dans des conditions décentes !!!



## Programme d'intervention 2011

**FO** est intervenu afin de réclamer une nouvelle fois à la direction les tableaux de suivi des entretiens des installations électriques, des installations de sécurité incendie et la mise à jour des D.T.A. (Diagnostic Technique Amiante) lorsque les travaux immobiliers sont terminés.

C'est avec inquiétude que **FO** apprend qu'à compter de 2012, le parc immobilier domanial passe sous la responsabilité directe du Préfet. En tant que propriétaire (la DGFiP étant locataire), le Préfet sera en charge de l'entretien et du maintien aux normes des installations électriques et des charges qui incombent aux propriétaires.

Les services de nos collègues de la Préfecture sont eux aussi victimes de la RGPP. Ils subissent eux aussi des baisses d'effectifs, des réductions de moyens et des réformes importantes. Cette charge supplémentaire sera vraisemblablement difficile à assumer pour eux, ce qui n'a rien de rassurant pour nous...

**FO** restera vigilant aux obligations de chacun.



## Budget 2011 : utilisation du solde des crédits 2011

Le solde des crédits du budget 2011 a été affecté aux préconisations du médecin de prévention.

En 2011, le budget du CHS n'a pas servi à compléter le budget DGF (directionnel), ce dont **FO** se félicite.

## Bilan des exercices d'évacuation pour l'année 2010

**FO** s'est étonné de la disparité de traitement entre les différents sites. Même si l'obligation d'exercice d'évacuation n'est prévue que pour les sites de plus de 50 personnes, il est regrettable de voir que depuis 2008, certaines trésoreries n'ont même pas reçu l'initiation minimale des personnels sur le risque incendie et la conduite à tenir en cas d'évacuation.

**FO** exige : la publicité des résultats après les exercices (avec communication à tous les agents), la matérialisation des points de rassemblement, l'établissement pour chaque guide-file d'une liste recensant les unités de travail et la prise en compte de tous les sites de l'Oise dans le plan de prévention départemental des risques incendie.

## Présentation de la réfection du parking du CFP de Compiègne

Le chantier est en cours : **FO** regrette encore une fois que les plans n'aient pas été présentés en amont pour permettre le débat. Nous sommes allés jusqu'à vérifier que la direction avait bien la même définition que nous du mot « amont »...

A la demande de **FO**, l'entrée du personnel par l'arrière de bâtiment sera dégagée et facilitée. L'installation de poubelles fixes et la plantation d'arbres ont également été confirmées.

## Questions diverses

### ✓ DOCUMENT UNIQUE

A partir de 2012, **FO** exige que la mise à jour du Document Unique soit faite au vu du bilan des actions menées en 2011, et après une véritable concertation des agents avec les chefs de service. Les contributions « néant », légères ou fantaisistes constatées en groupe de travail cette année de doivent plus être permises, pas plus que les risques recensés sans concertation dans l'unité de travail.

Le Document Unique est un outil d'autant plus intéressant et efficace qu'il décrit la réalité et la totalité de vos risques professionnels. A l'heure où les équipes de direction se succèdent de plus en plus vite, un DUERP bien rédigé et tenu à jour peut faire gagner en efficacité dans l'intérêt de tous.

Les registres hygiène et sécurité sont maintenant accessibles par voie dématérialisée sur Ulysse 60, n'hésitez pas à y porter vos remarques, elles seront désormais transmises immédiatement au secrétaire du CHS, à l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre) et aux représentants syndicaux membres du CHS. Cela devrait permettre un traitement efficace des risques graves ou urgents, une mise à jour du Document Unique et la réalisation d'un point d'étape à chaque séance du CHS (au lieu d'une fois par an jusqu'à présent).

### ✓ SIE de BEAUVAIS

**FO** dénonce de nouveau le mauvais positionnement des imprimantes qui sont actuellement accolées aux bureaux des agents : nous demandons leur déplacement immédiat au regard des préconisations de l'inspecteur hygiène et sécurité. Si la création d'un local technique n'est pas possible à court terme, nous exigeons une installation dans le couloir en dehors des unités de travail.

**FO** dénonce de nouveau le manque d'espace pour l'accès aux rayonnages du SIE, nous demandons au CHS-DI de repenser l'installation actuelle afin de permettre aux agents de se déplacer correctement et sans risque, quelle que soit leur corpulence.

### ✓ CFP de CLERMONT

Les agents de la Clermont Municipale souhaitent connaître les raisons de la diminution du nombre d'heures de ménage depuis cet été. Les agents qui travaillent dans la poussière ont adressé un courriel via le registre dématérialisée le 13/10/2011. **FO** insiste pour qu'une réponse soit apportée à nos collègues, ainsi que la procédure à suivre pour la maintenance de la fontaine à eau.

Nous prenons acte dans ce comité que les rideaux endommagés vont prochainement être réparés sur le site toutefois nous signalons que des manivelles de stores sont cassées et que les agents risquent de se blesser en remontant les rideaux eux-mêmes.

### ✓ CFP de SENLIS

Pour la quatrième fois, **FO** alerte la direction sur l'état de vétusté des toilettes et demande leur réfection complète. **FO** continue de demander des toilettes supplémentaires, notamment du côté du futur SIP - ainsi que des places de parking supplémentaires - sur ce site qui a vocation à accueillir de nouveaux collègues.

**FO** demande plus de superficie pour les collègues du SIE (deux fenêtre de plus au minimum).

Nous demandons également la transmission du phasage des travaux sur ce site ainsi que la communication systématique des plans modifiés.



### ✓ CREIL MUNICIPALE

Ce site est totalement vitrée côté rue et cela engendre des problèmes de chaleur et de sensation d'étouffement dans les bureaux (rappel du courriel de **FO** à la direction dans ce sens en date du 06/10/2011). **FO** préconise l'achat de rafraîchisseurs.

**FO** rappelle que le terminal CB est toujours hors service, malgré le signalement fait en juin.

Enfin et surtout, les agents demandent l'installation d'un serveur vocal interactif au standard afin de limiter les nombreux appels des usagers dans tous les services, y compris les nombreux usagers du SIP de Creil qui se trompent de numéro, ce qui engendre des interruptions de travail et du stress toujours plus important, et le mécontentement des usagers (c'est ça, être au cœur de la réforme !). La direction nous oppose classiquement le coût de cette opération qu'elle juge élevé (30.000 €). Pour **FO**, les conditions de travail des collègues n'ont pas de prix et nous demandons ce financement au vu du solde du budget DGF non encore utilisé, d'autant plus que les dépenses pourront finalement être effectuées jusque début décembre (au lieu de novembre initialement). Il est inadmissible qu'un poste comme Creil Municipale n'obtienne pas d'office cet équipement qui n'est autre qu'un outil de travail.



### ✓ CFP de COMPIEGNE

**FO** signale des moisissures importantes (des plinthes neuves sont déjà toutes pourries) près de l'unité de travail de l'enregistrement SUD. La direction nous informe que cela est dû à une infiltration par le toit. A suivre.

**FO** demande l'installation de l'imprimante-copieur-scanner du pôle CE et de la brigade, en attente depuis leur réinstallation. **La direction nous a répondu que le matériel était installé, ce qui s'est avéré totalement FAUX après vérification sur place !!!** Bravo pour cette réponse formidable.

Le problème de réverbération de la caisse du SIE SUD n'est toujours pas réglé. Dans l'attente, les collègues sont très gênés pour travailler car ils ne voient pas les usagers (vous savez, ceux qui sont au cœur de la réforme), et décrivent des maux de tête.

**FO** signale le décollement des dalles (neuves...) du sol dans le SIE SUD.

**FO** demande la réinstallation des stores à la Conservation des Hypothèques, au Cadastre, et à la Brigade.

Les collègues de France Domaine devraient être installés en face du Cadastre, sans précision de date. **FO** dénonce leur installation actuelle, certes provisoire, mais moins de 16 m<sup>2</sup> pour deux personnes, des armoires et des documents volumineux, c'est inadmissible. Le collègue doit enjamber les poubelles pour regagner son bureau, des douilles vides pendent au plafond et le chauffage est inexistant.

✓ **FO** demande que les unités de travail soit toutes dotées de vestiaires comme le prévoit le code du travail.

✓ **FO** demande que les extincteurs soient systématiquement réinstallés après des travaux.

✓ **FO** réitère sa demande formulée le 27/06/2011 au sujet des installations de caméras : une information doit être faite aux agents sur l'angle que filment ces caméras, sur la destination des informations enregistrées, sur la durée de leur conservation, et sur l'identité de la personne qui centralise ces images.

**Vos représentants vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité doivent être tenus à votre disposition dans les services pour annotation.**

**Un formulaire de saisie en ligne sur Ulysse 60 est également disponible.**

### Vos représentants F.O. en CHS-DI

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord

Patrick SYS, DDFiP (redevance)

Kevin INVERNIZZI, DDFiP (contrôle fiscal)

Marie-Christine RAYAUME, DDFiP (ERD)

